

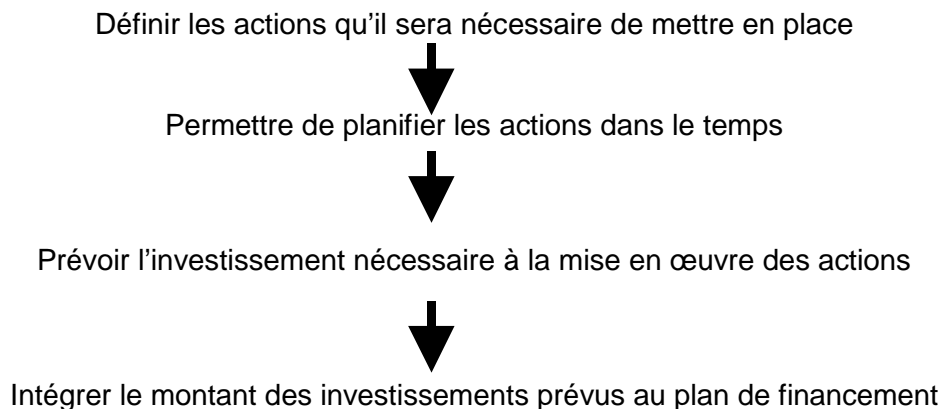
PLANIFIER SES ACTIONS ? POURQUOI ?

**Planifier c'est anticiper,
Anticiper, c'est prévoir,
Prévoir c'est réussir**

La planification suppose :

- Définir d'abord sa stratégie, ses axes prioritaires
 - Décliner cette stratégie en actions concrètes
 - Prévoir dans le temps les actions définies
- La planification permet aussi de mieux gérer les financements, les demandes de subventions

Objectifs du plan d'actions :



Le plan d'actions se décompose en 5 étapes :

- Définition des objectifs
 - Liste des actions (CT : 0-6 mois ; MT : 6-2 ans ; LT : + 2 ans)
 - Mise en place du calendrier
 - Evaluation du budget
 - Mise en place d'outils de contrôle
- Toujours se fixer des objectifs à atteindre. S'interroger sur l'objectif avant de mettre en place une action
- Planifier c'est aussi se donner les moyens et des outils pour évaluer nos actions